

La démarche Plan de Paysage outil collectif de travail



L'élaboration collective des projets d'urbanisme constitue un environnement de travail dynamique et concret motivant. Une prise de conscience s'amorce aujourd'hui au sein de certaines agglomérations créant ainsi de nouveaux partenariats dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme avec les Parcs naturels régionaux lorsque ceux-ci sont en superposition avec l'intercommunalité.

Le plan de paysage est l'occasion de renforcer nos actions dans les domaines de l'urbanisme et du paysage et notre rôle dans l'articulation des différents **projets de territoire urbain-rural**.

En 2014 le Parc a lancé une **première démarche intercommunale sur la question du paysage**. Lauréat des appels à projet 2015 et 2017 sur la démarche Plan Paysage du Ministère de la transition écologique et solidaire, il a engagé des partenariats avec les agglomérations de Grand Lac (Aix-les-Bains) et de Grand Chambéry.

Fort de ses expériences de sensibilisation auprès des élus sur la maîtrise du foncier, la préservation des espaces agricoles et la mise en valeur des patrimoines, le Parc souhaite poursuivre son action d'accompagnement des collectivités. **La démarche «Plan de paysage» propose de répondre à ce double défi : imaginer le paysage de demain tout en apportant des réponses opérationnelles.**

Pour créer une dynamique de projet et inciter à la mobilisation, le Parc a choisi de mettre en place des ateliers et des outils d'animation «ludiques» (grande carte, visites in situ...).

L'esprit des ateliers : réunir un «collectif» d'élus, habitants, acteurs socio-économiques, institutionnels, qui élaborera et suivra l'ensemble de la mission. Suivant les thématiques, des intervenants extérieurs (géologue, chargé de mission...) se joignent au groupe pour enrichir les débats et apporter un éclairage nouveau.

Les outils d'animation : «une grande carte » que l'on va enrichir tout au long de la démarche. Elle est le principal outil collectif et participatif de travail et fait le lien entre le grand paysage et l'échelle du hameau ou de l'espace public. La légende qui l'accompagne est vivante. Elle est mise à jour à chaque atelier et vient rappeler qu'à travers cette étude sont abordées des questions d'une grande diversité (urbanisme, habitat, agriculture, biodiversité, mobilité, énergie...).

Les ateliers de projet sur des sites exploratoires permettent de travailler sur différents secteurs de futurs développements en s'appuyant sur leur relation au contexte (paysages, typologies urbaines et architecturales, patrimoine bâti, mobilités...). Dès lors, il s'agit de choisir entre trois attitudes : préservation, reconquête ou fabrication de nouveaux paysages.

CONGRÈS
des PARCS
2018
10 | 11 octobre

Relations urbain – rural,
les Parcs explorent
de nouveaux horizons

Contact

Simon PAILLET
Maison du Parc
73630 LE CHATELARD
s.paillet@parcdesbauges.com
Tél. : 04 79 54 97 72